

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 avril 2026

Présents :

Le Maire : Charre Christophe.

Les élus présents : Chambon Marielle, Tallaron Nicolas, Cortial Colette, Collange Isabelle, Faure Pascal, Roux Maria, Gesse Jacques, Piteux Hubert-Marie, Garnier Michèle.

Procuration : Chapelle Frédéric, absent, donne procuration à Tallaron Nicolas.

Secrétaire de séance : Garnier Michèle.

■ **Séance ouverte à 18 heures par Monsieur le Maire.**

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du samedi 21 mars 2026 :**
Vote à l'unanimité.
- **Délibération relative aux indemnités de fonction des élus :**
 - Maire : 1155 euros brut.
 - 1^{er} adjoint : 445,64 euros brut.
 - 2^{ème} adjoint : 226.08 euros brut.
 - 3^{ème} adjoint : 135.65 euros brut.**Vote à l'unanimité.**
- **Délibération relative à la délégation du conseil municipal au Maire :**
Vote à l'unanimité.
- **Délibération relative à la nomination des représentants titulaire et suppléant de la commune au Comité syndical du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche :**
 - Titulaire : Faure Pascal.
 - Suppléant : Gesse Jacques.**Vote à l'unanimité.**
- **Délibération relative à la désignation des délégués de la commune participant au collège d'arrondissement en vue de l'élection des représentants au Comité Syndical du Territoire d'Energie Ardèche (TE07) :**
 - Titulaire : Charre Christophe.
 - Suppléant : Tallaron Nicolas.**Vote à l'unanimité.**
- **Délibération relative à la nomination des représentants titulaire et suppléant de la commune au Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche :**
 - Titulaire : Charre Christophe.
 - Suppléant : Garnier Michèle.**Vote à l'unanimité.**
- **Délibération relative à la nomination des représentants titulaire et suppléant de la commune au Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol :**
 - Titulaire : Chambon Marielle.
 - Suppléant : Faure Pascal.**Vote à l'unanimité.**

- **Délibération relative à la désignation des délégués titulaire et suppléant de la commune de l'Association des Communes et Collectivités forestières de l'Ardèche :**

- Titulaire : Chambon Marielle.
- Suppléant : Faure Pascal.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération relative à la nomination des représentants titulaire et suppléant de la commune au SICTOMSED :**

- Titulaire : Roux Maria.
- Suppléant : Cortial Colette.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération relative à la création et à la composition de commissions municipale :**

- 1) Choix des aubergistes : 5 membres.
- 2) Animations du village : 5 membres.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres :**

- Président: Charre Christophe.
Titulaires: Chambon Marielle, Tallaron Nicolas, Collange Isabelle.

Suppléants : Roux Maria, Faure Pascal, Piteux Hubert-Marie.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération relative à la proposition de 24 noms pour désignation des commissaires de la commission de contrôle des impôts directs par le directeur régional ou départemental des finances publiques de désignation :**

Vote à l'unanimité.

- **Délibération concernant les coupes à asseoir en 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier et programme de travaux 2026 :**

Parcelles 5 et 10 proposées à la vente et 3460 euros de travaux H.T de création de piste forestière.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération pour la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade :**

Voté à l'unanimité.

- **Délibération relative au loyer de l'auberge communale :**

- Loyer mensuel : 850 euros TTC.

Vote à l'unanimité.

- **Délibération de participation aux frais de scolarité école publique de St Martin de Valamas :**

- 534,17 euros pour un enfant scolarisé en primaire.

Vote à l'unanimité.

Informations diverses :

✓ Listes des missions des élus, arrêtés de délégation du maire aux adjoints : **Voir document annexe.**

✓ **Prochain conseil municipal le 24 avril à 18 heures.**

Fin de séance à 21h00.

Le Maire, Christophe CHARRE

la secrétaire de séance, Michèle GARNIER